

Marilyn Lemaire

De: Infos Psynam <info@psynam.be>
Envoyé: jeudi 10 novembre 2022 16:28
Objet: INAMI/PSYNAM - (Important) Circulaire concernant la recherche EPCAP
Pièces jointes: circulaire PSY-ORT2022009.pdf

Importance: Haute

Chers Psychologues cliniciens,

Tout d'abord, nous vous remercions pour votre engagement dans le cadre de la convention de soins psychologiques dans la première ligne. Grâce à vous et en partenariat avec les réseaux de santé mentale du pays, nous pouvons progresser dans le développement de soins psychologiques accessibles, de proximité et intégrés. Entre-temps, 85 000 patients sont déjà aidés grâce à cette convention.

Un élément important pour la poursuite du financement des soins est l'étude d'évaluation de la convention (EPCAP 2.0). Cette étude apporte non seulement des enseignements sur l'actuelle convention et sur la manière dont nous pourrions l'améliorer, mais elle justifie aussi au niveau gouvernemental le financement futur des soins psychologiques et la continuité du système de conventionnement. C'est en ayant cela à l'esprit que votre engagement à soutenir cette étude a d'ailleurs été inclus dans la convention que vous avez signée avec un ou plusieurs réseaux de santé mentale (cf. art. 11, 17°).

Cependant, plusieurs mois après le lancement de cette étude, nous constatons que le taux de participation de patients à l'étude est alarmant. En effet, seulement 148 patients ont participé à l'étude depuis son lancement. À ce stade, il faudrait que d'ici la fin de l'année, au minimum 5 patients par psychologue et orthopédaque conventionné répondent au questionnaire des chercheurs si l'on souhaite que l'étude ait un échantillon exploitable.

Nous nous tournons donc vers vous pour vous demander de soutenir cette étude, en en parlant avec vos patients et en les incitant à y participer. Vos patients peuvent accéder au questionnaire via le lien suivant : https://kuleuven.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_cMwsjL0osZyO08S

À noter que le lien URL doit être utilisé uniquement par les patients et ne doit en aucun cas être utilisé par des tiers pour visualiser ou tester le questionnaire, car cela fausserait l'ensemble des données.

Vous trouverez également en pièce jointe la circulaire qui vous est adressée concernant l'étude EPCAP 2.0.

D'avance, nous vous remercions pour votre attention et votre engagement pour la réussite de cette étude.

Bien à vous,

*Po M. Daniel Crabbe,
Conseiller Général*

Agente administrative
Projet PSYNAM
Info@psynam.be
0492/14.94.53
<http://psynam.be/>